Mesdames, Messieurs,

Pour la réussite de Toutes à Vélo – Strasbourg 2016, nous aurons besoin de vous pour diverses tâches que nous vous préciserons lors de la réunion du vendredi 18 mars 2016, 20 heures, à la Maison des Sports, 4 rue Jean Mentelin à Strasbourg-Koenigshoffen.

En attendant cette date, je vous envoie une liste des différents postes à attribuer à nos bénévoles et vous demande de bien vouloir la faire parvenir à vos membres afin qu’ils nous informent sur leurs disponibilités (dates et créneaux horaires) et des postes qu'ils seraient prêts à occuper.

Merci de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses **avant le 11 mars 2016** afin que nous puissions préparer une répartition et synthèse des interventions des bénévoles avant la réunion du 18 mars.

A ce jour, 112 voyages itinérants nous sont connus et les derniers lieux d’hébergement avant Strasbourg nous ont été transmis.

Par exemple :

* La région de Lunéville **4 V.I** avec en tout **112** féminines.
* La région de Saverne **5 V.I** avec en tout **178** féminines.
* La région de Sarrebourg **3 V.I** avec en tout **232** féminines.
* La région de Lauterbourg **1 V.I** avec en tout **30** féminines.
* La région de Molsheim **5 V.I** avec en tout **110** féminines.
* La région de Schirmeck **8 V.I** avec en tout **417** féminines.
* La région de Selestat **9 V.I** avec en tout **328** féminines.
* La région de Colmar **6 V.I** avec en tout **410** féminines.
* La région de Mulhouse **6 V.I** avec en tout **235** féminines.

Et ce n’est pas tout ! Nous attendons encore des réponses aux questions posées aux organisateurs des voyages itinérants.

En ce qui concerne les groupes et leur encadrement par nos bénévoles, certaines règles ont été définies, notamment :

* groupes de max. 20 cyclistes (accompagnateurs à vélo inclus).
* min. 2 accompagnateurs / groupe

Ce qui veut dire que pour un groupe de par ex. 70 cyclotes, il faudra les répartir en 4 groupes et être au minimum à 8 accompagnateurs, soit 2 par groupes.

Il faudra au préalable aller reconnaître le parcours jusqu’à l’hôtel et celui de l’hôtel jusqu’au Jardin des 2 Rives pour emmener ces dames le dimanche matin en toute sécurité. Le rendez-vous du dimanche matin au Jardin des 2 Rives a été fixé à 9 heures.

Merci de bien vouloir faire suivre ces informations et la liste des postes bénévoles à vos membres.

Cordialement,

Daniel ZEY

Président du CoDep 67

 **Voir au verso**